Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 1 (1909)

Heft: 2

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lithographes et relieurs) est considérée comme une œuvre prématurée; par contre, le projet d'un contrat de réciprocité entre les fédérations ci-dessus désignées, concernant l'appui mutuel en cas de mouvement, est approuvé. Puisque toutes les organisations intéressées, à l'exception de la fédération des typographes de la Suisse romande, qui en décidera à son prochain congrès, adhèrent à ce contrat, il est fort probable que ce dernier puisse bientôt entrer en vigueur et ainsi le premier pas vers la fédération in-dustrielle serait déjà fait. Nous ne doutons pas non plus de ce que les typos romands y adhèreront.

La décision prise par le congrès, malgré l'opposition du comité central et de quelques sections romandes, d'accorder une subvention de 200 francs au parti socialiste suisse, nous permet d'admettre que la majorité des litho-graphes syndiqués en Suisse adhèrent aux principes de

la socialdémocratie.

Quant aux 5 propositions présentées ensuite au con-

grès, deux seulement ont été acceptées.

Une proposition donne le mandat au comité central d'étudier les mesures à prendre pour remédier à de nombreux inconvénients résultant pour les travailleurs syndiqués, des procédés de la lithographie privée (et de celle des amateurs). Il s'agit surtout de faire prévaloir autant que possible les tendances générales de l'Union des lithographes, soit pour la rétribution, soit pour la journée de travail. Il est prévu de recourir, le cas échéant, au moyen du boycottage des établissements de lithographie qui pontinuent à passer outre les principes établis par l'Union, et de ce fait portent un préjudice considérable aux intérêts des lithographes salariés.

La deuxième proposition adoptée concerne les changements aux statuts par rapport aux secours de chômage, de viatique et de déplacement, décidée par la votation générale du 12 septembre 1908. Le congrès est d'avis que ces dispositions devront entrer en vigueur à partir du 1^{er} avril 1909 sans se préoccuper si le fonds spécial destiné à cet effet ait atteint la somme de 10,000 francs.

Au lendemain, la discussion sur le tarif des chimigraphes a absorbé presque toute la journée. Finalement, le tarif proposé par la commission d'étude est adopté par tous les délégués sauf ceux de la section de Genève. Berne a de nouveau été désigné comme Vorort (siège du comité central).

Mouvement syndical international.

Une erreur s'est glissée dans le premier tableau, publié dans le nº 1 (4^{me} page, dernière colonne au bas) où il faut lire 2,5% au lieu de 25% de syndiqués pour l'Espagne. Nous prions nos lecteurs d'en prendre bonne note.

L'accroissement du nombre des syndiqués.

C'est une question sur laquelle on a encore trop de peine à être renseigné exactement, quoiqu'elle est d'une très grande importance pour tous ceux qui admettent comme conditions premières de succès du mouvement ouvrier l'extension de l'organisation syndicale, du moins pour les pays où l'industrie est développée. S'il en est ainsi, c'est premièrement parce que le secrétariat international n'a reçu que des rapports très incomplets, jusqu'en 1907, de la plupart des centrales nationales des syndicats.

Surtout là où l'on doit se servir du «bluff» pour avancer, les indications fournies au secrétariat international sont plus que superficielles. Ensuite, les centrales des organisations syndicales dans les différents pays n'appliquent pas toutes la même méthode dans les statistiques sur le développement de leur organisation. Enfin, l'accroissement du nombre des adhérents aux centrales des syndi-

cats n'est dû qu'en partie à un accroissement réel du nombre des ouvriers syndiqués; il est en même temps dû à l'adhésion d'organisations existantes qui, auparavant, ne faisaient pas partie de l'organisation centrale des syndicats des pays en question. Pour autant qu'il est possible de donner des indications à ce sujet, elles nous sont fournies par les chiffres suivants:

		Pen	Pendant les années	: SS	Accroissement
Angleterre.		1905	9061	1907	en pour cent
Nombre total des ouvriers syndiqués ,		1,866,755 501,299	2,106,283 630,933	2,106,000 * 689,674	12 37
Nombre total des ouvriers syndiqués		148,483 34,184	158,116 42,491	181,000 138,000	21 329
Danemark. Nombre total des ouvriers syndiqués		92,627 71,464	98,432 78,081	109,900	18 27
Sue de. Nombre total des ouvriers syndiqués		117,935 86,635	200,924 144,395	239,000 188,284	102 117
Nombre total des ouvriers syndiqués		18,600 16,222	25,339 25,339	48,200	159 140
Nombre total des ouvriers syndiqués		1,822,343	2,215,165 1,689,709	2,447,000 1,865,500	38
Autriche. Nombre total des ouvriers syndiqués Nombre des ouvriers affiliés à la centrale des syndicats	•	323,099 306,599	448,270 392,106	501,100 463,671	55

Malheureusement, nous ne connaissons pas les chiffres exacts pour la Suisse. Estimé approximativement, nous obtiendrons, pour les trois années de 1905 à la fin de l'année 1907, un accroissement du nombre total des syndiqués de 45 à 48% environ et une augmentation de 50% sur le nombre des adhérents à l'organisation centrale

syndicats. Tout d'abord, les chiffres annoncés nous montrent que la période des trois ans de 1905 à 1907 était en général assez favorable à l'organisation syndicale, puisque l'accroissement du nombre des syndiqués atteint le 120/0 au minimum (en Angleterre) et dépasse le 100% dans les pays scandinaves. Si cet accroissement semble modeste pour l'Angleterre et le Danemark, nous devons attribuer cela au fait que dans ces deux pays un fort pour-cent du nombre des ouvriers était déjà syndiqué avant l'année 1905.

Il est ensuite intéressant et réjouissant pour nous de pouvoir constater que, à l'exception de l'Autriche et de la Norvège, dans tous les pays le nombre des adhérents à l'organisation syndicale centrale a augmenté dans des proportions bien plus fortes encore que le nombre absolu

des syndiqués même. Les chiffres donnés pour la Belgique, par exemple, indiquent un fort mouvement de concentration.

Comme l'organisation syndicale centrale englobe, en général, l'élément le plus avancé de la classe ouvrière, nous pouvons tirer de ce fait la conclusion suivante:

Les idées avancées, notamment les sentiments de confraternité et de solidarité intense, se développent plus rapidement à l'intérieur de l'organisation que se produit l'avancement de l'extension de l'ensemble des organi-

sations syndicales.

Ce phénomène, mieux que tout autre, prouve qu'en observant le mouvement syndical sur un terrain plus vaste, on devra reconnaître que l'extension rapide de l'organisation syndicale n'empêche nullement les idées avancées de gagner du terrain à l'intérieur des organisations. Cela prouve que les cent mille zéros que représente la masse ouvrière, selon la conception de certains, arrivent

bien plus vite à compter positivement pour le mouvement, si on les organise au lieu de les pousser en dehors du mouvement, en dehors du contact avec les syndiqués sérieux, par une propagande infructueuse et entreprise maladroitement.

Si l'Autriche et la Norvège ne semblent pas pouvoir suivre les autres pays, c'est que les travailleurs organisés de ces deux pays nous avaient déjà tous dépassés de beaucoup, même avant 1905, dans la direction de la concentration des forces syndicales. Quant aux causes favorisant l'extension absolue de l'organisation et l'accroissement rapide du nombre des adhérents à l'organisation centrale des syndicats, elles sont tellement connues que nous pouvons nous dispenser de les traiter spécialement.

La misère économique du monde ouvrier, l'accroissement des besoins culturels, les crises économiques, d'une part, et la politique protectionniste, l'augmentation des prix des vivres, les coalitions patronales, les lock-outs, les actes de violence des gouvernements contre les ouvriers, d'autre part, ce sont là autant d'excitateurs et de meneurs qui, par leur puissance invincible, poussent l'ouvrier isolé vers le syndicat, l'organisation syndicale vers la centrale des syndicats, sur le véritable terrain de la lutte de classe. Voilà ce que les chiffres du rapport international sur l'accroissement du nombre des syndiqués nous prouvent clairement.

Nous arrivons à: L'activité des organisations syndicales dans le domaine des secours réguliers. Le tableau suivant peut nous édifier à ce sujet.

Pays	Les don- nées con- cernant le pour cent du nombre des syn- diqués	Recettes annuelles		Dépenses pour secours				Pour secours	
		des syndic		viatique et chômage	en cas de maladie	pour invalidité et en cas de décès	autres secours à l'exception des secours de grève	régulier total	
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Angleterre . Pays-Bas . Belgique . Danemark . Suède . Norvège . Finlande . Allemagne . Autriche . Hongrie . Serbie . Bulgarie . Suisse .	60,49 25,05 74,74 95,35 78,78 80,33 78,74 95,24 100 100 15,09 49,92	59,776,002 1,569,990 2,110,996 2,928,765 3,792,686 1,475,766 144,705 71,818,201 8,459,128 2,041,443 80,653 31,810 1,344,648	46.— 48.—* 15.— 27.— 37.— 5.75 30.— 14.— 14.— 21.— 20.—	13,397,807 10,920 149,271 492,308 130,727 62,930 1,595 9,588,958 1,364,942 309,488 11,177 3,118 45,276	10,541,800 133,186 136,527 137,858 9,611 144,432 — 4,907,321 811,910 190,391 2,806 1,051 235,643	2,535,490 15,993 32,852 64,590 20,052 1,424,292 357,642 130,821 200 58,055	3,947,833 3,332 7,827 15,683 96,450 33,880 1,345 1,548,038 574,307 61,837 1,962	30,421,831 173,432 326,478 611,980 237,041 261,297 2,942 17,468,611 3,108,822 714,538 15,635 4,370 452,835	23.87 5.37 2.41 5.83 1.25 6.90 —.11 7.50 6.20 5.03 2.87 2.89 6.70
		155,574,793	Contraction of the Contraction o	25,568,517	17,252,536	4,639,987	6,406,354	53,799,812	

* Nous croyons qu'il y a la une erreur, c'est-à-dire que ce chiffre concerne tous les syndiqués et non seulement le 25 %; ainsi îl n'y aurait plus que 12 fr. par tête.

Nous devons faire remarquer que les chiffres donnés pour la Suisse ne concernent que les organisations adhérant au Gewerkschaftsbund. Toutefois la proportion entre les recettes et les dépenses pour les différentes catégories de secours n'aurait pas changé beaucoup, même si nous avions pu ajouter les chiffres correspondants pour les fédérations des peintres et plâtriers, des tailleurs et couturières et pour les maçons qui, à ce moment, ne faisaient plus partie du "Gewerkschaftsbund"*, mais qui devaient tout de même être considérées comme organisations basées sur le terrain de la lutte de classe. Par contre, le tableau aurait fort changé si l'on avait ajouté les chiffres des organisations des ouvriers et employés dans les établissements de l'Etat et les

«chrétiens» qui, du moins les premiers, sont assez nombreux, mais ne payent que des cotisations minimes et, par conséquent, ne dépensent que des sommes négligeables pour leur propre service de secours. Il ne faut cependant pas oublier d'ajouter que les ouvriers de l'Etat sont obligés de faire partie et de verser des cotisations aux caisses d'assurance gérées par les administrations de l'Etat et que les soi-disant «chrétiens» bénéficient souvent d'institutions philanthropiques privées. L'organisation syndicale de ces catégories d'ouvriers n'exerce pas une influence sérieuse sur ce genre de service de secours.

Le tableau comparatif nous prouve que ce sont les syndicats anglais qui percoivent les plus fortes cotisations et que ce sont eux aussi qui versent les plus fortes sommes, 51 % de leurs recettes, pour les secours réguliers

^{*} Aujourd'hui l'"Union suisse des fédérations syndicales", à la-quelle adhèrent de nouveau les fédérations en question.

à leurs membres. Ensuite, la Norvège, avec 32 fr. par an et par tête, et l'Allemagne, avec 30 fr. par an et par tête, accusent les plus fortes recettes, tandis que la Finlande, la Hongrie, la Serbie et la Belgique, avec des recettes variant de fr. 5.75 à 15 fr. par tête, restent fort en dessous de la moyenne (fr. 24.13). — Quoique l'image des sacrifices financiers paraît un peu embrouillée, parce que certaines fédérations comprennent dans leurs recettes le solde de l'année précédente et que d'autres n'indiquent que les recettes pures, ce tableau permet cependant de se faire une idée sur les proportions qui existent entre les sacrifices financiers consentis par les travailleurs syndiqués d'un pays à l'autre. Nous constatons à cette occasion que la Suisse, avec la Suède et la Bulgarie, reste un peu en dessous de la moyenne.
A la page 12, table VIII, du rapport international,

nous trouvons quelques indications détaillées à propos du taux des cotisations versées par les organisations dans les différents pays; elles ne correspondent pas exactement aux conclusions qu'on peut tirer de notre tableau composé de chiffres extraits du même rapport

international (table IV).

Cette différence provient du fait que surtout pour la Hongrie et la Serbie, qui annoncent à peu près la même moyenne de cotisations annuelles que la Suisse, les syndicats non affiliés à l'organisation centrale du pays sont compris dans la statistique sur les cotisations et les secours, tandis que la Suisse n'a annoncé que les chiffres concernant exclusivement les fédérations affiliées à la centrale ("Gewerkschaftsbund").

Comparaison entre les cotisations et la part de recettes destinée aux secours réguliers (maladie, chômage, viatique, décès, invalidité, etc.).

Le camarade Légien compte recevoir à l'avenir des indications plus précises à ce sujet, ce qui est fort à sou-haiter. Pour cette fois, nous avons pu établir les comparaisons suivantes:

Les organisations affiliées à la centrale des syndicats

ont encaissé
par année
plus de moins de
25 fr. 16 fr.
de cotisations ont dépensé pour secours réguliers (pour-cent des recettes) (pour-cent de leurs membres) pays Danemark . 63 13 22,00 0,62 Suède . 24 42 Norvège 36 18,00 10 Allemagne 71 6 24,9 Autriche 10 50 38,7 Hongrie 12 14 35,00 22 Serbie . 9 20,00 10 82 Bulgarie 13,00 48 33 33,5

Nous considérons comme "fortes cotisations", celles qui dépassent 25 fr. par année et par membre, et comme "cotisations faibles", celles qui n'atteignent pas même 16 fr. par an. La différence qui reste entre les totaux des chiffres des deux premières colonnes additionnées et 100, serait le pour-cent du nombre des membres qui versent une "cotisation moyenne", soit de 16 fr. à 25 fr. par an.

D'après cette comparaison, les camarades du Danemark et de Allemagne verseraient les plus fortes, et les camarades bulgares, suédois et autrichiens les plus minimes cotisations. Cependant, s'il eut été possible d'ob-tenir des chiffres exacts pour les autres pays, nous aurons probablement vu l'Angleterre dépasser l'Allemagne, et la France et l'Espagne rester en arrière de beaucoup sur la Suède et l'Autriche. — Pour la Suisse, la position n'aurait guère changé; avec 48 forts et 33 faibles cotisants sur cent, nous restons au beau milieu.

Par contre, quant aux dépenses pour les secours réguliers, nous avançons avec 53,5% dans le premier rang parmi les 9 nations comparées. Si nous avions pu étendre notre comparaison aux organisations centrales

des autres pays d'Europe, en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche, il n'y aurait guère que l'Angleterre qui nous dépasserait encore.

Malheureusement, il nous a été impossible de trouver, même dans les précédents rapports internationaux, une explication pourquoi la Suède se trouve au bas de l'échelle, malgré qu'elle possède, à notre point de vue, une des meilleures organisations syndicales. Les fortes dépenses de nos camarades suédois pour les grands mouvements qu'ils ont soutenus de 1905 à 1907, n'expliquent qu'en partie ce phénomène.

"Quelles sont les conclusions qu'on peut tirer des indications du rapport international sur l'activité de l'organisation syndicale des différents pays dans le domaine des secours

réguliers?"

La somme des secours versés en une seule année (1907) par les organisations syndicales des pays européens, (en dehors de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de la Russie, pour lesquels nous n'avons pas de chiffres) dépasse 54 millions. — Pour bien saisir toute la portée de ce chiffre, il faut dire que ces 54 millions représentent exclusivement ce que les organisations syndicales ont sacrifié pour venir en aide à leurs membres frappés par la maladie, le chômage, les décès ou autres malheurs qui attinrent les familles ouvrières. Il faut savoir que les dépenses pour les grèves, pour l'administration, pour la presse et la propagande syndicale viennent à part et, déjà maintenant, nous pouvons constater que dans leur ensemble elles dépassent 150 millions pour les organisations des pays en question.

Il faut enfin savoir que les travailleurs syndiqués renoncent à bien des jouissances immédiates, parfois même se privent du strict nécessaire pour faire les sacrifices

qu'exige l'organisation syndicale.

En ajoutant à ces considérations les efforts faits par les coalitions patronales-capitalistes-gouvernementales, enfin, par tous ceux qui sont dans leur ensemble responsables des maux et des iniquités sociales, pour contrarier l'organisation syndicale dans son œuvre au lieu de l'encourager, ne doit-on pas reconnaître que l'œuvre de l'organisation syndicale est, avant tout, une œuvre d'assainissement, de bienfaisance, de solidarité universelle, dépassant de beaucoup tout ce qui a été entrepris dans ce genre, depuis les débuts de l'histoire de l'humanité? Ceux qui ne veulent pas reconnaître cela, ou qui ont

des intérêts particuliers à sauvegarder, ou bien ne saisissent pas les conditions difficiles, dans lesquelles les organisations syndicales se débattent, ou bien ignorent la portée réelle des faits et phénomènes sociaux et sont aveuglés par des préjugés fanatiques, sont tous incapables de suivre la marche d'un mouvement qui sort des cadres étroits d'une localité ou d'une région, dépassant même les frontières de "tous les pays". Nous renonçons à vouloir convaincre les premiers; par contre, pour démontrer que les critiques des derniers perdent beaucoup de leur logique apparente, dès qu'on élargit sa vue pour embrasser le champ d'action des organisations syndicales dans son ensemble, nous montrerons dans le prochain et dernier article sur le rapport international, ce que les organisations syndicales ont fait dans le domaine des améliorations des conditions de travail sur le terrain de la lutte économique.



L'ACTION DIRECTE.

Par Jean Sigg.

(Suite.)

Nous voici à quatre jours du premier mai. Le Temps, le grand journal de la bourgeoisie financière française, fait connaître les premières pour-